



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Réunion du Comité de direction du MERCREDI 19 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-neuf février à quatorze heures trente, l'Office du Tourisme Cœur de Béarn, régulièrement convoqué, s'est réuni au bureau d'accueil de Orthez, sous la présidence de Monsieur Christian LOMBART, son président.

Date de la convocation : 29/01/25 - Nombre de membres convoqués : 14 titulaires - Quorum à 8 membres

Etaient présents :

Au collège élus : Gérard DUCOS, Christian LOMBART, Madame DUPLEIX, Céline LEMBEZAT

Au collège représentants professionnels : Didier CORRE, Rebecca JACKSON, Jean-Bernard LACAVE

Etaient excusés :

Au collège élus : Régis CASSAROUME voix donnée à Monsieur LOMBART, Jean-Pierre ESCOUTELOUP voix donnée à Monsieur LOMBART

Au collège représentants professionnels : Jean-Pierre DOMINGUEZ voix donnée à Didier CORRE, Delphine CHERITI voix donnée à Didier CORRE

Membres participants à la réunion : 07

Soit nombre de suffrages exprimés : 11

Sujet : Compte Administratif 2024 : proposition de compte administratif, compte de gestion

Les comptes 2024, votés par chapitre, font apparaître les résultats suivants :

En dépense :

	BP + DM 2	Réalisé
Section de fonctionnement de :	580 183,09€	550 323,50€
Section d'investissement de :	22 182,11€	12 941,44€

En recette :

	BP + DM 2	Réalisé
Section de fonctionnement de :	580 183,09€	622 867,13€
Section d'investissement de :	22 182,11€	22 182,11€

A la lecture du compte administratif de l'exercice 2024, il est constaté les résultats suivants :

Résultat d'exploitation 2024	12 660,54€
Résultat d'investissement 2024	9 240,67€
Résultat d'exploitation cumulé	72 543,63€
Résultat d'investissement cumulé	9 240,67€
Total cumulé	81 784,30€

Le comité de direction, après en avoir délibéré à la majorité **soit 11 voix POUR**,

ADOpte le compte administratif 2024

ET CHARGE la directrice de son exécution.

Le Président
Christian LOMBART



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Réunion du Comité de direction du **MERCREDI 19 FEVRIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-neuf février à quatorze heures trente, l'Office du Tourisme Cœur de Béarn, régulièrement convoqué, s'est réuni au bureau d'accueil de Orthez, sous la présidence de Monsieur Christian LOMBART, son président.

Date de la convocation : 29/01/25 - Nombre de membres convoqués : 14 titulaires - Quorum à 8 membres

Etaient présents :

Au collège élus : Gérard DUCOS, Christian LOMBART, Madame DUPLEIX, Céline LEMBEZAT

Au collège représentants professionnels : Didier CORRE, Rebecca JACKSON, Jean-Bernard LACAVE

Etaient excusés :

Au collège élus : Régis CASSAROUME voix donnée à Monsieur LOMBART, Jean-Pierre ESCOUTELOUP voix donnée à Monsieur LOMBART

Au collège représentants professionnels : Jean-Pierre DOMINGUEZ voix donnée à Didier CORRE, Delphine CHERITI voix donnée à Didier CORRE

Membres participants à la réunion : 07

Soit nombre de suffrages exprimés : 11

Objet : Budget 2024 - Affectation du résultat à l'exercice comptable 2025

Au vu des résultats comptables 2024, le Président propose d'affecter les résultats à l'exercice comptable 2025 comme suit :

+ 72 543,63€ en section de fonctionnement dont 29 000€ ont déjà été affectés au BP 2025.

+ 9 240,67€ en section d'investissement.

Le comité de direction, après en avoir délibéré à la majorité **soit 11 voix POUR**,

APPROUVE l'affectation du résultat à l'exercice comptable 2025

Et **CHARGE** la directrice de son exécution.

Le Président
Christian LOMBART

- 3 MARS 2025

Courrier Arrivé

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Réunion du Comité de direction du MERCREDI 19 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-neuf février à quatorze heures trente, l'Office du Tourisme Cœur de Béarn, régulièrement convoqué, s'est réuni au bureau d'accueil de Orthez, sous la présidence de Monsieur Christian LOMBART, son président.

Date de la convocation : 29/01/25 - Nombre de membres convoqués : 14 titulaires - Quorum à 8 membres

Etaient présents :

Au collège élus : Gérard DUCOS, Christian LOMBART, Madame DUPLEIX, Céline LEMBEZAT

Au collège représentants professionnels : Didier CORRE, Rebecca JACKSON, Jean-Bernard LACAVE

Etaient excusés :

Au collège élus : Régis CASSAROUME voix donnée à Monsieur LOMBART, Jean-Pierre ESCOUTELOUP voix donnée à Monsieur LOMBART

Au collège représentants professionnels : Jean-Pierre DOMINGUEZ voix donnée à Didier CORRE, Delphine CHERITI voix donnée à Didier CORRE

Membres participants à la réunion : 07

Soit nombre de suffrages exprimés : 11

Objet : Budget Primitif 2025 : Décision Modificative n°1

Annexe envoyée : tableau présentation du projet de Décision Modificative n°1.

La proposition de décision de modification présentée fait apparaître **POUR LA PARTIE FONCTIONNEMENT :**

En RECETTE de fonctionnement :

Compte 002 : reprise partielle du résultat : + 43 543.63€

Soit une Décision Modificative en DEPENSE de fonctionnement de : + 43 543.63€

Qui ramène à un budget de 589 043, 63€

En DEPENSE de fonctionnement :

Il est proposé des réajustements de lignes pour équilibrer le budget de la manière suivante :

Au chapitre 011 : Charges à caractère général : + 30 923.63€ qui se répartie :

La variation des stocks de marchandises : +17 212.96€

Puis en fonction des besoins de l'activité et pour la gestion courante :

- Compte 6041 Editions : + 1500€
- Compte 6042.0 Prestations de service : + 900€
- Compte 6061 Fournitures non stockables : +1000€
- Compte 6063 Fourniture d'entretien et petit équipement : +500€
- Compte 6066 Carburants : +300€
- Compte 6137 Redevances, droits de passage et servitudes diverses : +5000€
- Compte 61551 Entretien et réparation matériel roulant : +500€
- Compte 6227 Frais d'actes et de contentieux : 100€
- Compte 6231 Annonces et insertions : + 1310,67€
- Compte 6236 Catalogues et imprimés : +300€
- Compte 6238 Divers Publicités/relation publique : + 1300€

- Compte 6257 Frais de réception : + 500€
- Compte 637 Autres impôts, taxes et versements assimilés : +500€

Au chapitre 67 : Charges exceptionnelles

Compte 678 : +300,00€

Au chapitre 68 : Dotations aux provisions et aux dépréciations :

Compte 6815 : +5000€

Au chapitre 012 : Charges du personnel : + 4 320€

Compte 6413 Gratifications stagiaires : +1500€

Compte 6475 Cotisations médecine du travail : +320€

Compte 6481 Autres charges de personnel : +2500€

Compte 022 : dépenses imprévues de fonctionnement : + 3000€

Soit une Décision Modificative en DEPENSE de fonctionnement de : + 43 543,63€

Qui ramène à un budget de 589 043.63€

La proposition de décision de modification présentée fait apparaître **POUR LA PARTIE INVESTISSEMENT :**

En recette d'investissement :

Compte 001 Reprise du résultat d'investissement : **9 240.67€**

Soit une Décision Modificative en DEPENSE de fonctionnement de : 9 240.67€

Qui ramène à un budget de 21 357, 79€

En dépense d'investissement :

Compte 020 Dépenses imprévues d'investissement : +2000€

Compte 20 Immobilisations incorporelles : + 3 000€

Compte 21 Immobilisations corporelles : + 4 240,67€

Soit une Décision Modificative en DEPENSE d'investissement de : 9 240.67€

Qui ramène à un budget de 21 357, 79€

Le comité de direction, après en avoir délibéré à la majorité soit **11 voix POUR**,

ADOpte la décision modificative n°1 du Budget primitif 2025

ET CHARGE la directrice de son exécution

**Le Président
Christian LOMBART**

